



Rencontre annuelle des congrégations 4/10/2023 de l'association Ethique et Investissement

La rencontre s'est déroulée de 9h30 à 12h chez les Sœurs de l'EJ Nicolas Barré, 83 rue de Sèvres 75006 Paris et a réuni 12 participants.

Cette rencontre annuelle fait suite au groupe congrégation qui s'est réuni trois fois par an depuis 2016. Il a été convenu de poursuivre ces rencontres, une fois par an en présentiel, pour libérer du temps et faciliter la participation aux autres propositions de l'Association : Colloques, Assemblée générale...

Compte-rendu

« anonyme », car la rencontre se tient entre pairs, la confidentialité favorisant un travail en profondeur, au plus près des problèmes et des solutions exprimés

INVESTIR SANS OUBLIER LE CRI DE LA TERRE ET LA CLAMEUR DES PAUVRES

1er temps NOS PREOCCUPATIONS D'ÉCONOMES CONCERNANT LES INVESTISSEMENTS

CE QUI NOUS AIDE

- **Rédiger un cahier des charges**

Il est très important/aidant de rédiger son propre cahier des charges avec le plus de précisions possibles.

Cf. CR réunion économes groupe congrégation décembre 2022

Cf. Guide pratique relation investisseurs / partenaires financiers – juin 2019

- **Simplifier nos organisations / Prévisions à LT**

- Limiter le nombre de partenaires nous permet de mieux connaître notre portefeuille, faire une consolidation et avoir une politique plus cohérente.

- Faire une prévision à LT (sur 20 ans) a permis de procéder à une vente immobilière pour réinvestir dans des structures sociales de logement social. La simplification de ce patrimoine a été une aide pour les décisions en cours et à venir.

- Etude en cours des Besoins à LT en vue du chapitre 2025. Cette prospective devrait permettre d'envisager une nouvelle organisation du patrimoine de la congrégation.

- **Être bien accompagnés**

- Le soutien des conseillers bénévoles et de nos salariés. Cela est très aidant.

- Un comité ou conseil économique, avec des personnes compétentes est très utile pour approfondir et réfléchir la question des placements et éclairer nos choix.

- Rencontrer les banques avec un collaborateur et/ou un bénévole est un plus, le dialogue n'est pas tout à fait le même quand on se présente seul(e), religieux/se et économe sans grande compétence dans le domaine.

- Plusieurs économes précisent qu'il vaut mieux travailler avec un gestionnaire privé qui nous connaît bien, le *turn over* du personnel dans les banques est un réel inconvénient pour être bien accompagnés.

- **Rester libres**

Il n'est pas facile dans le contexte actuel de rester libres à l'égard de nos interlocuteurs gestionnaires et commerciaux, banques et institutions financières. Il nous semble important de promouvoir une réflexion éthique sans « prêt à penser » et/ou obligation de penser...

Il s'agit aussi de rester libre par rapport à divers influenceurs, qui cherchent à avoir de plus en plus d'influence, d'où l'intérêt de notre participation à Ethique et Investissement (Cf. statuts art. 2 - *Dans un esprit de service de l'intérêt général, l'association a pour objet d'être un lieu de formation et de réflexion favorisant l'élaboration d'une pensée ouverte sur l'éthique des placements financiers, la place de la personne humaine dans l'économie et son action sur le monde, à partir d'une approche chrétienne ouverte et fondée.*)

- **Utiliser les ressources d'Ethique & Investissement**

Les RENCONTRES d'E&I (groupe congrégation, colloques, Assemblée générale...) sont une aide pour échanger avec d'autres, préciser ce dont nous avons besoin, approfondir une question, se faire un point de vue « éthique »... Plusieurs économistes précisent que ces rencontres les aident à prendre la parole avec plus d'assurance face aux professionnels.

La COM ECOFI de E&I que nous recevons chaque mois est très aidante pour comprendre les enjeux d'un secteur donné et repérer les entreprises exclues / intégrées / conservées. Il s'agit du compte-rendu du Comité d'Ethique auquel participe E&I concernant le Fonds *Nouvelle Stratégie 50* géré par la Société Meeschaert.

La plupart des congrégations participent également à Eglise Verte/Laudato Si et sont en chemin pour désinvestir des énergies fossiles. Cette orientation peut se mettre plus facilement en place avec un fonds dédié.

CE QUI NOUS FAIT DIFFICILTE

- **Les relations avec les banques**

Le *turn-over* du personnel dans les banques rend difficile notre travail alors que nous aurions besoin d'interlocuteurs attentifs à nos besoins et préoccupations dans la durée sans compter que certains commerciaux cherchent plus à vendre leurs produits qu'à s'intéresser à notre recherche.

Problème également quand une banque n'est pas en mesure de produire des éléments d'analyse extra-financière. Il est question de sortir de cet établissement. Cela peut nous amener à faire appel à des institutions privées de gestion de fortune.

Il ressort de cet échange qu'il faut beaucoup d'énergie, savoir « montrer des dents » si nécessaire, pour se faire entendre, comprendre et... respecter (exemple : des difficultés pour faire des virements à l'étranger, la question des frais...).

- **La complexité du système et des produits**

Nous cherchons à constituer un portefeuille 100% ISR, tout en sachant que ce n'est pas un produit « chimiquement pur ».

Il est difficile d'avoir des réponses crédibles et/ou précises aux questions de fond que nous nous posons. Cf. *Les DICI : document pré-contractuel qui doit être remis à l'investisseur préalablement à sa souscription. Il lui permet de prendre sa décision d'investissement en connaissance de cause.*

Les congrégations internationales doivent connaître et comprendre de nombreuses réglementations : les approches et les règles latine vs anglo-saxone sont très différentes. De nouveaux produits apparaissent en Angleterre dits « actifs renouvelables », avec une lisibilité assez limitée. Même difficulté pour les économistes non français qui doivent se familiariser avec la législation française. Cf. *la réglementation européenne (articles 8 et 9 – SFDR) La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose*

notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9. Elle est entrée en vigueur en 2021 et s'applique à tous les prestataires de services d'investissement (PSI) et aux gestionnaires d'actifs qui fournissent des services financiers dans l'Union européenne

- **La démarche « éthique »**

Il peut y avoir « entre nous » des différences de perception d'approche et de manière de réfléchir les investissements socialement responsables, parfois entre une économe générale et/ou provinciale, d'origines différentes ; autre exemple donné, celui d'un conseiller financier qui défend la position des banques et ne relaye pas suffisamment les orientations de la congrégation. Et ce, en dépit d'une inflexion de la réglementation européenne qui de plus en plus précise que les préférences du « client » investisseur/actionnaire doivent être identifiées et respectées.

Difficultés rencontrées à mettre en place une politique d'Investissement Socialement Responsable au niveau de l'ensemble de la congrégation : généralat et provinces. Des réticences s'expriment à propos du désinvestissement des énergies fossiles au regard de certaines incohérences dans nos modes de vie.

2e TEMPS – INVESTIR SANS OUBLIER LE CRI DES PAUVRES ET LA CLAMEUR DES PAUVRES

La deuxième partie de la rencontre nous a permis de voir comment faire un pas (de plus) sur ce chemin durant l'année qui vient...

VERS LE DESINVESTISSEMENT

Poursuivre l'effort vers le désinvestissement des énergies fossiles en essayant de ne pas avoir un regard trop négatif. Trouver des alternatives...

Il est possible d'orienter de manière (plus) significative les fonds dédiés en lien avec les démarches proposées par Eglise Verte / Mouvement Laudato Si en vue de sortir des énergies fossiles.

CHANGER DE MODES DE VIE

Inviter les membres de nos congrégations à s'interroger sur leurs « modes de vie » pour nous encourager mutuellement à plus de sobriété et de tempérance. Il semble que ce soit une étape efficace en faveur de la transition énergétique. Quelques pistes évoquées vers une plus grande cohérence : moins consommer, vivre plus sobrement, trouver des alternatives aux déplacements en avion (zoom...), étudier la pertinence d'achat d'une voiture hybride ou électrique, réduire le nombre de voiture et/ou mutualiser, vider sa boîte mail...

LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Rendre nos bâtiments moins « énergivores » et participer de cette manière à la transition énergétique. Il y a beaucoup à faire dans ces domaines. Plusieurs d'entre nous font part d'importants projets de rénovation et audits énergétiques en cours, travaux d'isolation...

Une question du fait du vieillissement de nos membres et réflexion à mener pour ne pas engager trop de travaux si nous devons vendre les bâtiments à court ou moyen terme.

Une congrégation qui a donné un bâtiment à la Mairie pour des œuvres sociales, qui n'a pas été utilisé comme prévu. Au bout de quelques années ce patrimoine a servi à faire une opération immobilière au profit de la Mairie.

INVESTIR SOLIDAIRE

☑ **Projets missionnaires de la congrégation** : un bureau général de solidarité (ou autres appellations) oriente les fonds mis en commun par les provinces en fonction des besoins :

- Fonds dédié en prévision des retraites des sœurs aînées dans le monde...
- Projets des sœurs dans différents pays : ouverture d'une maison à Madagascar, construction d'un foyer de jeunes filles dans le Nord de la CI...

☑ La Foncière **HABITAT ET HUMANISME** : La Foncière d'Habitat et Humanisme a pour objet la construction, l'acquisition et la rénovation de logements à destination des personnes en difficulté.

<https://www.habitat-humanisme.org/le-mouvement/fonciere-habitat-humanisme/>

☑ Capital de la **SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement)** : Accompagner et financer des acteurs économiques des pays du Sud à travers des partenariats innovants et durables en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et de favoriser des pratiques écologiques vertueuses.

On donne de l'argent pour couvrir les risques dans des lieux, des projets où personne n'investit.

<https://www.sidi.fr/agir-avec-la-sidi/>

<https://www.sidi.fr/evenement/en-2023-la-sidi-fete-ses-40-ans/>

☑ **ARRIA (Aide aux Religieux et Religieuses Invalides ou Agés)** : investissement dans un fonds dédié aux retraites des sœurs africaines.

<https://fondationduclerge.com/>

☑ **SOLIDARITE NOUVELLE FACE AU LOGEMENT**

<https://www.solidarites-nouvelles-logement.org/>

☑ **ENTREPRENEURS DU MONDE**

<https://www.entrepreneursdumonde.org/fr/>

☑ **SECOURS CATHOLIQUE**

Solidarité (entre autre) au moment des catastrophes naturelles

Partage et Solidarité

- **La mise en commun** des dons des Provinces pour répondre aux demandes d'aides reçues au généralat.
- **La politique « dons et solidarité »** de la congrégation permet de préciser les pourcentages alloués : % des ressources du généralat et/ou % des dépenses des communautés ; il y a un juste milieu à trouver entre le partage collectif et local (communauté, région/province), comment et jusqu'où...
- **Entreprises d'insertions** : plusieurs économes font appel à des entreprises d'insertions et/ou ateliers protégés : auteuil.parc-jardins@apprentis-auteuil.org
- **La mise à disposition de locaux**, tout ou partie de notre immobilier à des fins sociales et solidaires : foyer de femmes, Ephad, accueil de migrants, prêt de salles avec une participation financière modique.

- **Aides sociales** : une congrégation a fait le choix de renoncer à demander les aides sociales dans la mesure où elle a les moyens de le faire. Voir CR de la rencontre des Economistes d'Ile de France de février 2015 : Faut-il demander les aides sociales ?
- **Fonds de « partage »** : certains fonds dit de « partage » reversent une part de leurs revenus à des organismes qui ont une activité solidaire.

Au cours de cette rencontre quelques suggestions ont été faites

- Un décryptage de la réglementation européenne pourrait nous être utile : SFDR – article 6, 8 et 9.
- Un panorama des investissements solidaires avec les contacts pour aller plus loin
Voir <https://www.youtube.com/watch?v=hdoJLg6aKZk>
- Une réflexion (éthique) à propos des placements à court terme
- Une évaluation des banques pour mieux identifier leur positionnement « éthique »

Il est demandé à E&I d'envoyer la COM ECOFI et la NEWSLETTER en PDF / A4, facilement exploitables, imprimables et consultables.

Prochains rendez-vous d'Éthique & Investissement

Colloque le 28 novembre 2023 de 18h à 20h
AG le 30 avril 2024 à 16h suivie du colloque de 18h à 20h

Documents Disponibles

- 📄 **Fiche produite à la suite de la dernière rencontre des économistes**
A propos du cahier des charges et de la politique d'investissement
- 📄 **Guide pratique des relations investisseurs / partenaires financiers**
Atelier Éthique 2019
- 📄 **Invitation** au groupe de travail « écrit » 2023-2024 (nouvelle version des Ateliers Éthiques d'E&I) :
*Les énergies fossiles :
Quelles sont les raisons/motivations pour investir ou ne pas investir*
- 📄 **CR du Comité Éthique** lié au fond Nouvelle Stratégie50 (NS50)
La Communication Économique et Financière (ComEcoFi) du mois d'août dernier - Secteur ENERGIES*
Ces ComEcoFi sont, au bout d'un certain temps, archivées sur le site www.ethinvest.asso.fr



contact : info@ethinvest.asso.fr

E&I 27, rue de Maubeuge 75009 Paris